

Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume
Didier CADE
318 chemin de Fantanieu Bis
83740 La Cadière

Monsieur le PRÉSIDENT
CNDP
244, Bd Saint Germain
75007 PARIS

La Cadière le 23 janvier 2015

Objet : concertation LGV PACA/nouvelle ligne Provence Alpes Côte d'Azur

Monsieur le Président,

Le Collectif Stop LGV Sud Sainte Baume, fort de 20 associations et de plus de 1400 adhérents directs, membre de la Coordination Régionale contre le projet de LGV PACA/LNPCA, tient à vous faire part de son indignation concernant le non- respect du processus de concertation du projet de la LGV PACA " devenue "LN PCA .

Nous avons noté que RFF a mis sur son site, début décembre, le CR du COPIL du 7 Juillet 2014 ! Il a fallu presque 6 mois pour trouver un consensus sur un texte suffisamment édulcoré, et ceci sous l'autorité du Préfet de Région !...

Nous y avons appris le départ du garant, Philippe Marzolf, qui jette l'éponge au vu du contexte particulier de la région.

D'après certaines informations recueillies auprès de RFF, Monsieur Marzolf, n'a pas été remplacé à ce jour.

Ce qui conforte les convictions des associations qui n'ont cessé de dénoncer l'absence de volonté d'une réelle concertation, l'absence totale de transparence, l'absence de dialogue constructif avec la société civile.....

Les demandes de verbatim lors des réunions des COLAC, des COTER , par l'un des participants, à savoir l'association Stop Nuisances Cuers, ont été refusées avec pour conséquences des comptes rendus qui ne sont nullement le reflet de ce qui a été dit lors de ces réunions et ne prennent en compte que ce que les promoteurs du projet veulent porter à la connaissance du public et du Ministère.

Pour exemple : - dans le compte-rendu du **COPIL de juillet** nous constatons que :

. *l'opposition des habitants* des territoires impactés n'est pas mentionnée : elle est bien réelle et notamment dans le Var, où une pétition a recueillie environ 25 000 signatures de personnes y résidant ou de passage.

. *On y parle d'aucune désapprobation des élus* : Nous tenons à vous signaler qu'une motion contre le tracé de la LN PCA a été signée par la Communauté de Communes Sud Sainte baume et par tous les conseils municipaux de la Communauté de Communes.

. *le développement des transports en commun est perçu comme une nécessité* : les associations depuis le débat public scande cette affirmation mais en précisant qu'il ne se limite pas qu'au ferroviaire et à la bande littorale déjà desservie et que le projet proposé n'y répond pas.

. les capacités de financement et l'opportunité du projet restent à éclairer ainsi que les bénéfices sur les trains du quotidien apportées par la réalisation de cette Ligne Nouvelle : demande faite et renouvelée par les associations depuis le débat public pour le premier point (financement) et point de départ de l'opposition pour les seconds points (opportunité et bénéfice..)

Ce qui remonte au COPIL ou ce qui est retenu par ce dernier, est dénaturé à un tel point que l'on en arrive à l'aberration suivante : RFF doit envoyer en direct au Ministère pour validation et décision le dossier ZPP Priorité 2, sans aucune information des élus et des populations...

Dans le cas du projet de la LN PCA, la procédure de concertation se limite au strict minimum quand elle n'est pas transgressée, pour preuve, le dernier COLAC qui était prévu avant le COPIL de Juillet 2014, comme défini dans la charte de concertation, a été annulé et repoussé en septembre... et suite à notre interrogation sur le sujet repoussé une seconde fois mi-janvier 2015 ! toujours pas annoncé à ce jour....

Nous ne pouvons que constater que les conditions de volonté de dialogue pour une concertation constructive et efficace ne sont pas du tout réunies sur le projet de LGV PACA/LNPCA :

- la demande d'une expertise indépendante a été refusée
- la mise à disposition de toutes les études a été refusée
- *l'étude* du scénario 0, dont les résultats nous ont été communiqués en quelques lignes, ne correspond absolument pas à une alternative pertinente mais à un refus réel d'une prise en compte d'une alternative d'intérêt général.

Nous sommes également étonnés par les rallonges budgétaires demandées par RFF et actées par le COPIL, pour la poursuite des études, alors que la convention de financement de 2010, prévoyait le financement des études jusqu'à la fin des phases II et, à l'époque, pour la totalité du parcours » jusqu'à la mise à l'enquête publique du projet d'Aix à Nice (article 1 : objet de la convention)

Les dramatiques événements récents ont mis en exergue la part de responsabilité des promoteurs de grands projets, poussés par des lobbies souvent juges et parties au détriment du DP qui se résume, à notre grand regret, à une coûteuse obligation légale : M. Louis Nègre, président de la FIF et membre de la commission Duron était présent lors du COPIL précédant le rapport de la Commission Mobilité 21 !

Monsieur le Président, nous sollicitons votre intervention pour que soit respectée la procédure de concertation ainsi que la prise en compte des nombreuses demandes et interventions des Associations auprès du Garant depuis le Débat Public et jusqu'à décembre 2014. Nous vous demandons de prendre en considération cette situation de « forcing » pour faire aboutir un projet inadapté aux besoins urgent de déplacement du quotidien devant l'impuissance de la société civile à se faire entendre de manière légale.

Vous voudrez bien nous faire part de la suite que vous comptez donner à notre courrier et dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Didier Cade

Président de Stop LGV Sud Sainte Baume